



Commission communale pour l'accessibilité

Commission communale pour l'accessibilité

Présentation de la CCA

La commission communale pour l'accessibilité se compose des représentants de la commune, d'associations ou organismes en faveur des personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Elle a pour missions :

- De dresser le constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Détablir un rapport annuel présent en conseil municipal
- De faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- D'organiser un recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- De tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Le maire préside la commission et arrête la liste de ses membres.

Membres de la CCA

- Monsieur Pascal THIENVENOT, Maire de Vélizy-Villacoublay - Président de la CCA
- Monsieur Frédéric HUCHELOUP, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement et du Cadre de vie
- Madame Elodie SIMOES, Adjointe au Maire chargée des Associations et Activités Sport-Nature-Santé
- Madame Johanne LEDANSEUR, Adjointe au Maire chargée des Affaires générales et Ressources humaines
- Madame Valérie SIDOT-COURTOIS, Conseillère municipale
- Madame Chrystelle COFFIN, Conseillère municipale
- Monsieur Marcel MEURIN, représentant de l'association Valentin HAUY
- Monsieur Laurent FLEURY, représentant de l'association Entraide Universitaire
- Monsieur Jean-Marc CHAUVEAU, représentant de l'association APF France Handicap
- Monsieur Filip SIMOES, représentant de l'association Du bruit dans ma vie
- Madame Martine DESRUES, représentante de l'association UNAFAM
- Madame Nathalie MARTIN, représentante de l'association APEI Vélizy
- Madame Véronique MUGLER, membre expert et psychologue pour l'association ARISSE
- Madame Nicole MEKOFF, représentante du Conseil des Seniors
- Madame Stéphanie RUCHAUD, représentante des parents d'élèves
- Madame Stéphanie DEVEAUX, représentante de la société BERTRANDT
- 1 représentant de la Direction générale des services
- 1 représentant du Pôle valorisation du patrimoine
- 1 représentant du Pôle Qualité de vie
- 1 représentant du CCAS

Documents

[Guide du handicap](#)

Read more

[La loi du 11 février 2005](#)

Contact

CCAS

5 avenue du Capitaine Tarron
78140 Vélizy-Villacoublay

Tél : 01.34.58.50.01